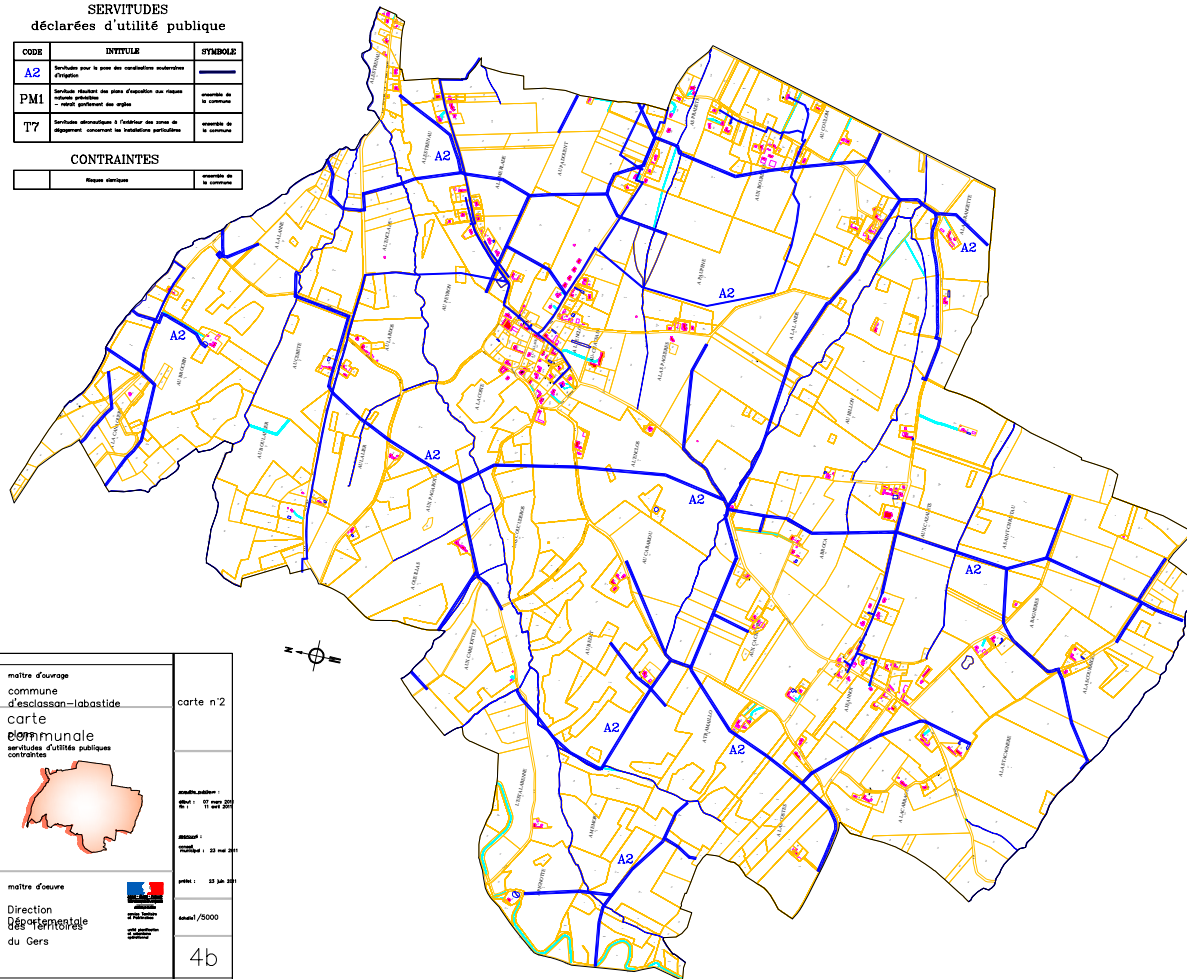


**SERVITUDES
déclarées d'utilité publique**

CODE	INTITULE	SYMBOLE
A2	Servitude pour le pose des conducteurs souterrains d'énergie	
PM1	Servitude relative au pose d'égouts ou réseaux canalisés particuliers - servit. polycroisé des angles	
T7	Servitude abaissement à l'extérieur des zones de logement concernant les installations particulières	

CONTRAINTES

	Règles électriques		servitude de la commune
--	--------------------	--	-------------------------



maître d'ouvrage commune d'esclapon-labastide carte communale servitudes d'utilité publiques contraintes	carte n°2 échelle réduite : 1:10000 Date : 23 mai 2011 maître d'œuvre : Direction Départementale du Gers
	4b